CONDITIONS GENERALES DE VENTE

1. QUAND RESERVER ?

Les réservations sont recommandées à compter du 5 novembre.

2. COMMENT RESERVER ?

Les réservations sont acceptées sur notre site internet : www.labaume-lapalmeraie.com

3. ACCORD SUR L'EMPLACEMENT, LE BASTIDON, LE MOBIL-HOME, L'APPARTEMENT ET LES DATES

Un acompte de 30 % du montant du séjour est demandé lors de la réservation. La totalité est a régler 30 jours avant votre arrivée.

La réservation d'un emplacement de camping ou d'une location est faite à titre strictement personnel. Vous ne pouvez en aucun cas sous-louer ni céder votre réservation sans le consentement préalable de la résidence ou du camping.

Les mineurs doivent être accompagnés de leurs parents ou tuteurs légaux.
Toute personne (adulte ou enfant) s'ajoutant sur place aux personnes déclarées dans le contrat sera soumise au tarif visiteur soit 21€ par jour plus taxe de séjour en vigueur. Nous nous réservons le droit de refuser l'accès à toute personne dépassant le nombre de personnes autorisées dans la location.

4. CONDITIONS DE PAIEMENT ET CONFIRMATION DE RESERVATION

. Séjour avec réservation :

Le client règle le solde de son séjour 30 jours avant son arrivée. Pour les réservations effectuées moins de 30 jours avant la date de début de son séjour, le règlement intégral doit être effectué au moment de la réservation. Une confirmation DEFINITIVE DE RESERVATION est alors envoyée au client.

. Séjour sans réservation :

Le jour de l'arrivée du client en fonction de la durée prévue du séjour. Pas de frais de réservation.

5. COMMENT REGLER VOTRE SÉJOUR ?

Si le client réside en France, il peut effectuer ses règlements, par virement bancaire ou cartes bancaires sur le site internet via l'espace client. Si le client réside à l'étranger, il peut effectuer ses règlements, par carte bancaire sur le site internet via l'espace client ou virement bancaire international.

6. ASSURANCE ANNULATION ET INTERRUPTION DE SEJOUR

. **Du fait du client** :
Nous vous recommandons fortement de souscrire l'assurance pour bénéficier du remboursement des frais de séjour (selon les conditions générales de l'assurance, voir notre site internet).
-En cas d'annulation ou d'interruption de séjour, la responsabilité du camping ne saurait être engagée. De ce fait, **cela ne donnera lieu à aucun remboursement de la part du camping.**
-la prime d'assurance doit être payée intégralement à la réservation et est non remboursable.

-L’assurance annulation et interruption de séjour rembourse l’intégralité des sommes versées avant l’arrivée du séjour et le montant du séjour non utilisé au prorata en cas de retour prématuré (hors frais de dossier et taxes de séjour).
-En cas de sinistre, vous devez aviser la compagnie sous 5 jours.
-Les conditions générales d’annulation complètes sont disponibles sur demande ou consultables en ligne sur **www.campez-couvert.com.**

. **Du fait du camping ou de la résidence :**

Si avant l'arrivée, La Baume-La Palmeraie est obligée d'annuler le séjour, le client sera averti par lettre recommandée avec AR et sera remboursé de l'intégralité des sommes versées. Si avant l'arrivée, La Baume-La Palmeraie est obligée de modifier la réservation, nous informons le client par lettre recommandée avec AR. S'il ne choisit pas le séjour de substitution qui lui est proposé dans un délai de 10 jours à compter de la date d'expédition de la lettre recommandée (le cachet de la poste faisant foi), il obtiendra le remboursement de l'intégralité des sommes versées. S'il accepte le séjour de substitution, l’intégralité des sommes versées sera reportée sur ce nouveau séjour.

7. PROLONGATION DE SÉJOUR

Le client séjourne déjà sur le domaine et il désire prolonger son séjour. En fonction des disponibilités, nous proposons nos possibilités. Il acquittera la prolongation estimée, le jour même à la réception.

8. CONDITIONS CLIMATIQUES ET SANITAIRES

La direction du Camping de la Baume et de la Résidence de tourisme La Palmeraie décline toute responsabilité au cas où des conditions climatiques et sanitaires défavorables entraîneraient la suppression de certains services ou certaines animations. En aucun cas, ces mauvaises conditions climatiques *et* sanitaires ne donneront lieu à une quelconque réduction ou remboursement, intégral ou partiel.

9. ÉCOURTEMENT OU INTERRUPTION DU SÉJOUR
(Réservations uniquement)
Une interruption de séjour ou arrivée tardive ne pourra donner lieu à aucune demande de remboursement sauf souscription d'une garantie annulation, interruption de séjour. Conditions sur demande ou à télécharger sur www.labaume-lapalmeraie.com (onglet téléchargement) et sur campez-couvert.com.

10. CLIENTS DE PASSAGE (sans réservation)

En fonction des disponibilités, nous proposerons nos possibilités d’emplacements, de bastidons, d’appartements ou de mobil-homes. Vous acquitterez d’avance le montant estimé du séjour.
-**Vous partez plus tôt que prévu ?**
Vous avez réglé en espèces ou par carte de crédit. Nous vous remboursons immédiatement l'avance perçue en trop.
-Vous prolongez votre séjour
Vous nous acquitterez immédiatement le montant du séjour que vous prolongez.